

Anne-Marie Braud

Dé-passe, une expérience...¹

*Les fleurs fragiles de la différence
ont besoin de pénombre pour subsister².*

Aux prises avec la lecture du livre de Dimitri Kijek³ m'est revenue la question posée par Éric Castagnetti lors d'une réunion interne à l'EpSF : « Qu'est-ce qui vous laisse penser que c'est la passe dans l'École qui cause les difficultés que nous rencontrons ? »

Je n'entre pas dans les réponses possibles à apporter — nous sommes au travail sur ce sujet — mais je tire un fil pourtant en rapport avec la question, à partir d'une phrase de Lacan que nous reprenons souvent, dans la seconde version de la Proposition de 1967 : « l'A.E. ou analyste de l'École, [est celui] auquel on impute d'être de ceux qui peuvent témoigner des problèmes cruciaux aux points vifs où ils en sont pour l'analyse, spécialement en tant qu'eux-mêmes sont à la tâche ou du moins sur la brèche de les résoudre⁴ ». Pour le passant passé, la nomination ne témoigne d'aucune compétence achevée, mais plutôt du commencement d'un parcours, qui se remet à l'épreuve à chaque fois que l'analyste engage une cure analytique.

Lacan poursuit en précisant : « Cette place implique qu'on veuille l'occuper : on ne peut y être qu'à l'avoir demandé de fait, sinon de forme. » Puis : « *Que l'École puisse garantir le rapport de l'analyste à la formation qu'elle dispense, est donc établi. Elle le peut, et le doit dès lors.* »

¹ Intervention à la rencontre publique du Collège de la passe le 7 décembre 2013 à Paris.

² C. Lévy-Strauss, *Anthropologie structurale deux*.

³ D. Kijek, *Défaire le nom. Passe, nomination, nom propre*, Paris, Épel, coll. essais, 2013.

⁴ J. Lacan, « Proposition d'octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet* n° 1, Paris, Seuil, 1968, page 15.

Comment entendre et reprendre à notre compte ce « devoir » à propos de l'École dans notre actualité ? Dans le contexte où nous sommes, avec des contraintes extérieures, la question de *la formation du psychanalyste* nous revient par différents discours, comme le précise Dimitri Kijek dans son préambule.

Tout d'abord par l'État qui s'est invité au débat et a réussi à mener à bien le projet de réglementation du titre de psychothérapeute. Cette pression pèse sur les institutions psychanalytiques en France et dans d'autres pays. Cette injonction de transparence a conduit certaines Associations, Écoles, à mettre en place des contenus de formation exigés pour prétendre à ce titre ; des procédures de reconnaissance existent aussi dans certaines approches qui considèrent qu'il existe un titre de psychanalyste. Il en irait comme de n'importe quelle profession et le titre de psychanalyste pourrait bientôt être exigible comme garantie de qualification témoignant d'une formation conduite à son terme.

Pour Dimitri Kijek, nous nous rapprochons là d'une position orthodoxe sur le modèle de celle qui fut très tôt adoptée par l'Association psychanalytique internationale (IPA), puis ensuite par la plupart des organismes qui lui seront affiliés. Nous sommes là dans une validation d'un savoir transmis au cours d'un cursus de formation normalisé. Les critères d'attribution des titres sont déterminés par l'institution à partir du savoir qu'elle est censée détenir, des connaissances et qualités requises pour obtenir le titre. « Cette ingérence institutionnelle sur un mode rigide et bureaucratique, ainsi que les multiples intérêts extra-analytiques — les enjeux de pouvoir et d'argent n'étant pas les moindres — infiltraient inévitablement chaque étape du dispositif et infléchissaient lourdement le processus analytique⁵. » Dans une telle approche du cursus de formation, la question du « profil conforme » se pose pour être admis dans le sérail dès les entretiens préliminaires.

Dimitri Kijek reprend dans une note cette question posée lors d'un symposium de l'Association internationale de psychanalyse : « Mais que savons-nous exactement des types de psychopathologie qui ne permettraient pas de devenir un bon psychanalyste ? Je ne suis pas en train de faire allusion au postulant psychotique, mais je pense, par exemple, à certains postulants atteints de troubles narcissiques ainsi qu'aux

⁵ D. Kijek, *Défaire le nom. Passe, nomination, nom propre*, op. cit., p. 8.

homosexuels. Savons-nous vraiment si de tels hommes et de telles femmes ne peuvent manier l'instrument analytique⁶ ? » Cette note fait écho à ce qui a été posé dans le cadre d'une intervention, lors d'une journée organisée à propos de : « Sidonie, la jeune lesbienne de Freud. Une psychanalyse après l'Œdipe⁷ ? » : « Comment prendre en compte qu'un psychanalyste est homosexuel ou hétérosexuel ? » Comment ne pas entendre à ce moment, que la dérive part du côté du comportement, de la classification, des catégorisations et des effets de fermeture que cela produit.

Cette question n'existe pas en tant que telle pour le psychanalyste, « il est a-sexué, sexué petit *a*⁸ ». Pour le parlêtre, il y a plusieurs façons de s'assujettir à l'objet *a*. Il ne s'agit pas de la personne mais d'une position à tenir dans le discours. « Être quelqu'un » c'est une figure de l'idéal que l'on retrouve dans l'expression : « ça, c'est quelqu'un ! ». Vincent Bourseul a commencé à nous donner des pistes d'invention avec sa recherche clinique sur le « genre », nous le reprendrons dans l'École.

Comment la psychanalyse prend-elle en compte dans son invention l'approche de ces différents discours ? Il lui faut en permanence re-dégager son objet, l'éclairer, pour trouver une ou plusieurs manières de travailler avec ces autres logiques de formation qui quelque part font peut-être réponse à *l'impossible* de la formation du psychanalyste. Ces logiques orientées par la reconnaissance impliquent d'avoir reçu l'autorisation de pratiquer par l'institution habilitante.

Le risque reconnu est non seulement d'induire un certain dévoiement de la doctrine et une perte progressive de la spécificité du débat que suppose l'insu dans le huis clos analytique, « mais aussi de *rendre caduque l'innovation majeure que fut [et qu'est pour nous] la mise en place, par Lacan, du dispositif de la passe, précisément pour contrer, à l'époque, ces mêmes dérives*⁹ ».

⁶ *La formation du psychanalyste*, sous la direction de S. Lebovici et A.-J. Solnit, Paris, PUF, 1982, pp. 250-251 (R.-A. Isay, « *Conclusions* »). Symposium tenu en 1980, à Broadway. Cité par D. Kijek, note 4, pp. 8-9.

⁷ Journée du 23 novembre 2013, organisée par l'U.F.R. d'Études Psychanalytiques, CRPMS, Université Paris Diderot-Paris 7, « Sidonie, la jeune lesbienne de Freud. Une psychanalyse après l'Œdipe ? ».

⁸ Intervention depuis la salle, de Jean Allouch.

⁹ D. Kijek, *Défaire le nom. Passe, nomination, nom propre*, op. cit., p. 9.

C'est précisément ce risque qui nous concerne, ces approches directement en lien avec des orientations différentes de la cure. Approches qui consistent à privilégier une visée adaptative, un maniement des concepts qui se transmettent versant discours universitaire, l'analyste serait positionné du côté d'un savoir à transmettre à l'analysant, voire un savoir-faire¹⁰. Dans cette configuration l'analyste résulte d'une identification, celle-ci mettant fin à la cure, et la pente vers la hiérarchie et les phénomènes de groupe en découlent, sachant qu'aucune association qui a la psychanalyse pour raison, n'échappe à ces écueils qui font résistance à la psychanalyse.

Avec la fondation de l'E.F.P. Lacan a tenté de répondre à certains écueils. Il a mis en lumière ce qui est en jeu dans la *formation* de l'analyste : le *désir de l'analyste* ; d'un autre côté, il a proposé des formes institutionnelles propres à l'assurer¹¹. Pour lui, la cure s'achève avec la destitution du sujet supposé savoir qui fait le désêtre de l'analyste et la destitution subjective de l'analysant. Dans cette *erre* entre destitution subjective et désêtre se joue quelque chose de l'ordre d'une mutation du rapport au nom propre. L'invention de la procédure de la passe nous laisse précisément sur la brèche à propos de ces points. Le *reste* laissé par la destitution du sujet supposé savoir, ce réel qui fait trou, peut faire gond pour un analysant dans le passage à l'analyste, parfois « le mot de passe » passe à d'autres.

Jean Clavreul, en 1978, met l'accent sur ce qui a évolué dans l'E.F.P. depuis sa fondation¹². Il ne revient pas sur les raisons qui ont nécessité la mise en place des instances : jury d'accueil, jury d'agrément. Kijek rappelle qu'il s'agit de s'opposer aux règles classiques de formation. Jean Clavreul précise qu'actuellement (donc en janvier 1978) les organismes qui emploient des psychanalystes tiennent le plus grand compte du fait qu'un postulant est ou non membre de l'École : « être membre de

¹⁰ À ce propos, se reporter au n° 30 de la revue *Essaim, Le savoir-faire du psychanalyste*, Érès, Printemps 2013.

¹¹ Sur cette question, se reporter au livre de Moustapha Safouan, *Jacques Lacan et la question de la formation des analystes*, Paris, Seuil, 1983.

¹² J. Clavreul, « La passe à l'École freudienne », *L'expérience de la passe, Lettres de l'EFPP* n° 23, p.157.

l'École, c'est avoir des places dans certains dispensaires, IMP, CMPP, c'est aussi avoir des clients ».

Que pouvons-nous, nous à ce jour, soutenir dans les institutions d'une référence à l'École, sur le travail qui y est engagé ? Prenons-nous *appui* sur des effets d'école pour soutenir notre pratique, nos travaux à l'extérieur ?

Jean Clavreul continue son intervention, quatorze ans après la création de l'E.F.P., pour constater que l'École risque de se laisser engluier dans des problèmes corporatifs alors que le discours psychanalytique est au principe de son regroupement. Il rappelle, à propos des scissions — qu'il n'attribue pas à la question de la passe — qu'en 1953 comme en 1964 les scissions se sont faites parce que certains analystes se précipitaient au-devant d'une exigence réelle ou supposée des organismes de tutelle, Ordre des médecins ou Société psychanalytique internationale.

Si nous nous laissons embarquer dans cette voie, nous aboutirons à créer une sorte d'ordre des psychanalystes, avec code de déontologie légiférant sur les indications de la cure psychanalytique, la nécessité d'adjoindre un traitement médicamenteux, l'hospitalisation (le 3j d'aujourd'hui dans l'hôpital), la durée des cures, le rythme et la durée des séances, le montant des honoraires. Bref, quelque chose où il serait bien difficile de faire prévaloir ce qui est proprement psychanalytique¹³.

Chacun des membres de l'École a à résister là où il se trouve à ces pressions de l'extérieur.

Jean Clavreul évoque aussi les pressions intérieures, l'École pouvant servir de *point d'appui*, précise-t-il, débat à mettre en question à l'intérieur de notre École. Le mot *refuge* repris du Préambule à l'Acte de Fondation de l'E.F.P. et inscrit dans le texte de présentation de l'EpSF est régulièrement réinterrogé, ne serait-ce pas l'affaire de chaque membre, au moment où il en est, de questionner pour lui ce « faire avec » l'École ? Qu'une association se *nomme* École ne signifie pas qu'elle se prend pour telle, cela signifie qu'elle tente dans son fonctionnement statutaire et quotidien de ne pas trop prêter aux effets de groupe, là où ils se produisent. Contrairement à l'association, l'école n'est jamais là à l'avance, elle n'est jamais garantie, elle ne se forme que ponctuellement. En 1967, à la question de ce que veut l'École comme *critères* pour les psychanalystes, Lacan répond par la question du *désir de l'analyste*.

¹³ *Ibidem*, p. 159.

Une École qui se laisse orienter *par la boussole de la passe avec nomination* fait en quelque sorte une offre de formation suspendue à l'invention, et aussi le pari de rester sur la brèche des points vifs qui concernent et touchent aux formations du psychanalyste en tant qu'elles font écho aux formations de l'inconscient et aux effets du travail de la cure. Ces formations se tissent avec les fils des savoirs textuel et référentiel. Une telle École ne prétend pas former des analystes mais elle met à l'épreuve ce moment, cette question du passage de l'analysant au psychanalyste.

Comme l'avait posé Pascale Peuchmaur lors d'une réunion interne : « L'existence d'un montage autour de la passe est un pari structural dans la façon d'envisager le savoir dont il est question¹⁴ ». Elle avait eu précédemment l'expérience de la charge du secrétariat à l'enseignement et témoigne dans ce travail des effets d'après-coup. Elle nous propose d'entendre l'École comme lieu de la formation des analystes, non pas avec la connotation universitaire d'un savoir qui serait à transmettre à certains par d'autres, mais comme lieu de la mise en question de la cure de chacun et de ce qu'il en fait.

Vient la question toujours à remettre en chantier des dispositifs à inventer, qui ne sont pas des éléments séparés mais en interaction et impliqués par la question du désir. Elle précise : « La passe vient rappeler la façon d'accueillir la position de chacun dans les différents dispositifs ; au nom de son désir propre, non soumis à une injonction de formation [...]»¹⁵. Ces chantiers permettent à chacun de s'avancer là où il en est, de trouver l'orientation de travail qui le concerne.

Ces inventions dans le fonctionnement se soutiennent du rapport du sujet à l'impossible, au réel. Ce rapport viendrait-il éclairer la phrase de Lacan reprise par Christian Centner lors de la dernière rencontre du Collège : « Nous n'instituons du nouveau que dans le fonctionnement », ce qui l'a conduit à dire : « Si je suis au Collège c'est pour faire fonctionner la passe, ce n'est pas pour la suspendre¹⁶ ». Dans ce texte, il tente de déplier

¹⁴ P. Peuchmaur, « À propos d'un enseignement orienté par la chose analytique, qui ne se réclame pas d'un savoir universitaire », intervention à l'EpSF le 24 mars 2013, publiée sous le titre « Un pari structural », *Carnets* de l'EpSF n° 93, p. 52.

¹⁵ *Ibidem*.

¹⁶ C. Centner, « Un moment d'expérience au Collège », *Carnets* de l'EpSF n° 92, octobre-décembre 2013, p. 70. Intervention à la rencontre publique du Collège de la passe le 12 octobre 2013.

comment cette phrase lui est tombée dessus, il se trouvait convoqué en tant que « président » mais il y était aussi engagé par son « oui » au travail du Collège. Il précise ce qu'il *a aperçu, éprouvé* dans cette circonstance : « [...] cette position ne correspondait pas seulement à une idée formulée dans un texte de présentation ou dans des statuts [...] elle convoquait bel et bien quelque chose qui était, à ce moment-là, présent et existant dans l'École¹⁷ ». La frontière, la limite entre l'analytique et l'associatif, mais aussi une certaine articulation dans l'après-coup *s'est réalisée* là, dans ce moment, *ça s'est dessiné*. Cette frontière, où la passe prend sa source, frontière qui fait passage avec l'École, qui à l'Epsf, indique une trouvaille pour que l'association se démarque des lois ordinaires du groupe et qu'ainsi des effets d'école se forment.

Ce pourquoi on avance souvent est ignoré de nous, sauf que ce pas nous propulse vers l'avant, et que le monde qui s'ouvre ne nous est livré qu'ensuite¹⁸.

Assurer le fonctionnement du dispositif de la passe instaure une profonde rupture avec les procédures d'accréditation classiques que nous avons évoquées. L'invention du témoignage indirect creuse un écart entre les dits du passant et son énonciation. Le fait de confier la transmission de ce dire aux passeurs qui sont au plus près de sa vérité, la division de la fonction passeur entre un passeur et puis un autre, permet « [...] à l'analyste "passant" de disposer non de l'acte, qui continue de le dépasser, mais de sa "relation à cet acte"¹⁹ ». Ce *dé-passer* — que j'ai repris comme titre et qui fait référence au témoignage d'un passeur — résonne bien au-delà du passant. Chaque habitant du cartel se *re-trouve* confronté à ce moment pour lui, à son acte qui lui revient et le dé-passe lui permettant de dire « c'est ça » ; mais il est aussi ressaisi et travaillé par son assentiment, son « oui », son engagement dans l'instance Collège.

Des *effets de formation* sont là pour chaque participant qui se trouve sur le tracé de l'acte, et bien au-delà. La passe dans la cure, déportée dans le dispositif pour certains, vient soutenir et tenir qu'en passant par cette voie du plus particulier du sujet quelque chose se creuse, s'entrouvre, s'évide, fait faille au joint de la vérité et du savoir.

¹⁷ *Ibidem*, p. 72.

¹⁸ L. Brisbarre, *Carnets de l'EpSF* n° 92, octobre-décembre 2013, p. 61. Intervention à la rencontre publique du Collège de la passe à Paris le 12 octobre 2013.

¹⁹ A. Tardits, *Les formations du psychanalyste*, Érès, coll. Scripta, 2000, p. 227.

La rivière de la passe est visible, il est possible de l'écouter et de l'entendre couler²⁰. Cette rivière déborde parfois de son lit, elle coule, s'écoule dans les dessous, elle soutient une certaine subversion du savoir par le réel mis en jeu, elle maintient l'École sur la brèche de l'invention, la passe pousse l'École à réinterroger ses dispositifs, n'est-ce pas là ce que Lacan désignait du terme de critique assidue ? Il y a du réel en jeu dans la formation du psychanalyste et ce réel, nous dit Lacan, provoque sa propre méconnaissance. Le fonctionnement de certaines sociétés psychanalytiques et leur conception de la formation portent la marque du démenti de ce réel.

[...] la conception du dispositif de passe selon laquelle le cartel (ou jury), aurait à mesurer, à partir de son savoir propre, la valeur de l'élaboration du passant sur sa passe pour attribuer le titre d'A.E. relève d'un démenti du réel en jeu dans la formation de l'analyste, ainsi qu'en témoignent les questions récurrentes portant sur les critères de la nomination²¹.

Il en va tout autrement si nous tenons que « [...] l'expérience de la passe, au singulier du cas par cas et au pluriel des différentes passes, est un instrument qui sert à maintenir ouverte une question : comment et avec quoi un être parlant, cela se fabrique-t-il²² ? » La passe est une remise au travail de ce dans quoi l'homme qui naît à l'existence, est avant sa naissance pris, cerné : dans ce hamac de langage qui le reçoit mais aussi en même temps l'emprisonne. Ce hamac pourrait rejoindre les questions posées par Fanny Émilie Jeandel²³ à propos de « Lire, parler, écrire », moments et mouvements qui concernent chacun dans son rapport au savoir crû dans son propre.

Pourquoi, dans nos réflexions actuelles, ne pas discuter ce que propose dans sa démonstration Dimitri Kijek : « Dire l'AE suppose

²⁰ Je fais écho au titre de Frédérique Ghozlan : « Qu'est-ce qu'écouter, entendre ? Du dispositif de cure au dispositif de passe », *Carnets* de l'EpSF n° 85, mars-avril 2012, p. 7. Intervention à la rencontre publique du Collège de la passe à Nîmes le 4 février 2012.

²¹ B. Lemérier, « Passe, école et association », *Carnets* de l'EpSF n° 87, p. 14. Travail présenté à Bruxelles le 13 mai 2012.

²² F. Samson, « Analyste de l'École (A.E.). Après-coup. », *Carnets* de l'EpSF n° 70, novembre-décembre 2008, p. 16. Intervention à la rencontre publique du Collège de la passe à Nîmes le 17 mai 2008. Dans ce même n° 70, on peut se reporter au texte d'Annie Staricky, « L'A.E.-Analystes de l'École : nomination et fonction ».

²³ Contribution du collectif *bla-bla* à la question « Quelle École voulons-nous ? », lors de la réunion interne du 8 décembre 2013.

d'emblée la désignation d'un objet concret dont on est à même de décliner des qualités²⁴ ».

« AE » [sans article défini], à l'opposé, ne serait que la manifestation indirecte d'une mutation de l'analysant dans l'intimité de son parcours analytique, qui ne serait pas à rechercher dans un gain de savoir, qu'il soit théorique ou fruit de son histoire, ni dans un positionnement social, mais dans un *évidement* de l'être du sujet qui permette à l'analyste de se proposer, en exercice, comme fonction à même de susciter le désir²⁵.

Le passant passé, dans l'après coup de l'expérience, réalise qu'avec les lettres A.E. — Kijek parle d'un signifiant AE — il ne témoigne pas *de* sa passe pour œuvrer dans le discours analytique, mais *avec* sa passe, c'est-à-dire faire avec l'objet, l'objet *a*, s'en servir. Les traces d'une passe, l'effet d'une parole transmise par un passant dans le tracé de l'acte auquel ne sera conféré ni distinction ni privilège, serait plutôt l'indication qu'une communauté est dans les dispositions d'être infléchie par l'expérience de la psychanalyse et n'est pas devenue, avec le temps, une assemblée de notables hiérarchisée par le savoir universitaire. Pour écouter, accueillir, se laisser saisir des dires qui traversent un passant, deux passeurs et un cartel de passe, il y faut un ton, un style, une confiance.

Lorsque l'arbre du savoir ne cache plus la forêt des positions subjectives, par la voie de la psychanalyse, le sujet s'éprouve face au savoir, à la vérité, il peut s'accorder avec d'autres parce qu'il se prête à être dépendant d'un objet. Assujetti à cet objet, chacun tentera d'en dire les effets, école avec un petit *e* pouvant être le nom des liens modifiés entre analystes.

Ce qui est provient de ce qui n'est pas, et ce qui n'est pas contient ce qui est²⁶.

²⁴ D. Kijek, *Défaire le nom. Passe, nomination, nom propre*, op.cit., p. 56.

²⁵ *Ibidem*, pp. 125-126.

²⁶ F. Cheng, *Cinq méditations sur la mort, autrement dit sur la vie*, Paris, Albin Michel, 2013, p. 18.